

LA TUILERIE RECRUTE!

POSTE **CONSEILLER VENDEUR**

Le conseiller vendeur doit s'occuper du **service à la clientèle et la vente** ainsi que de la **manutention des produits** selon les effectifs et les besoins de la journée. Il doit avant tout donner un service **courtois et professionnel** à la clientèle. Le conseiller doit également appliquer les directives de présentation des marchandises et entretenir et approvisionner les étalages.

AVANTAGES

Assurance collective;
Augmentation de salaire annuelle;
Uniforme fourni;

Remboursement des frais de scolarité pour tout employé qui travaille plus de 20h par semaine.

PLUS D'INFORMATIONS AU COMPTOIR

POSTULEZ MAINTENANT!

